



Paris, le 11/06/09

Augmentation de capital en vue de financer la poursuite du développement du nouveau processus industriel

Le groupe Auplata, faisant usage de l'autorisation votée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 17 décembre 2008, informe ses actionnaires, sur décision de son conseil d'administration du 8 juin 2009, du lancement d'une augmentation de capital qui se déroulera en 2 étapes :

- Une première avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de 2,0 millions d'euros accessible aux actionnaires existants,
- Suivie rapidement d'une seconde réservée à des investisseurs institutionnels, d'un montant de 3,0 M€ aux mêmes conditions que la première. Le groupe Auplata a d'ores et déjà reçu des intentions de souscriptions de la part de fonds institutionnels pour cette seconde opération.

Fort des premiers résultats prometteurs des tests sur le nouveau procédé d'extraction au thiosulfate (cf. communiqué du 4 mai 2009), Auplata entend passer à l'étape suivante du développement de son nouveau processus industriel en investissant dans la construction d'un atelier de traitement des rejets par lixiviation en cuve.

Les fonds levés permettront de financer ce projet, avec l'objectif que l'atelier soit opérationnel dans un délai de 12 à 15 mois. Cette période sera également mise à profit pour optimiser les paramètres du démonstrateur, déposer les dossiers administratifs nécessaires et poursuivre la remise aux normes des différentes installations existantes

Le groupe Auplata rappelle que ce projet industriel, par nature soumis à d'importants aléas, pourrait permettre la production de 30 à 50 Kg d'or supplémentaires par mois pendant au moins trois ans en retraitant les rejets du seul site de Dieu Merci. Le prix de revient d'un kilogramme d'or produit dans ces conditions devrait être compris entre 10 et 15 K€, la méthode ainsi mise en oeuvre étant particulièrement respectueuse de l'environnement.

Informations sur l'augmentation de capital accessible aux actionnaires

Conditions de l'Emission

Emission avec maintien du droit préférentiel de souscription, à raison d'une action nouvelle pour 10 actions existantes de la Société, de 1 444 502 actions nouvelles (pouvant être portées à 1 457 502 actions nouvelles en cas de conversion durant la période des 130 000 bons de souscription d'actions encore en circulation)

Prix de souscription

Actions émises au prix de 1,45 euros, correspondant à une décote de 20% sur la moyenne des 20 derniers cours de bourse précédant la séance du 8 juin 2009.

Calendrier:

Ouverture de la période de souscription : 15 juin 2009

Clôture de la période de souscription : 26 juin 2009

Cotation du Droit Préférentiel de Souscription (DPS)

Les droits préférentiels de souscriptions seront cotés et négociables pendant toute la durée de l'offre sur Euronext sous le code Isin FR0010770214.

Intentions de l'actionnaire principal

L'actionnaire principal, la famille Gorgé, envisage de suivre l'augmentation de capital au minimum à hauteur de ses droits.

Demande à titre réductible

En sus du nombre d'actions résultant de l'exercice de leurs droits préférentiels de souscription à titre irréductible, les actionnaires ont également la possibilité de souscrire à titre réductible le nombre d'actions qu'ils souhaitent. Les demandes seront alors servies en fonction du nombre de titres disponibles après les souscriptions liées à l'exercice des droits préférentiels de souscription.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France. L'opération évoquée dans ce communiqué ne constituant pas une offre au public, telle que définie par la loi, n'a pas été soumise au visa de l'Autorité des Marchés Financiers

Auplata en bref

Auplata est le premier producteur d'or de Guyane Française. Née en juillet 2004, la société Auplata exploite deux mines d'or, Dieu Merci et Yaou. Au total, Auplata dispose de près de 300 km² de permis et titres miniers.

Auplata mène une stratégie industrielle et financière novatrice de mise en valeur des ressources aurifères guyanaises avec une forte implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est ainsi de proposer une exploitation durable pour l'industrie minière aurifère guyanaise.

Auplata est coté sur le marché Alternext d'Euronext Paris (NYSE Euronext). Code ISIN : FR0010397760 – code mnémorique : ALAUP. Le capital d'Auplata est composé de 14 445 029 actions.

Pour plus d'information sur la société Auplata, vous pouvez consulter le site Internet de la société, en français et en anglais, aux adresses suivantes : www.auplata.fr, www.auplata.gf ou www.auplata.com.

Recevez gratuitement toute l'information financière par e-mail d'Auplata en vous inscrivant sur : www.actus-finance.fr

Contacts :

AUPLATA

Eric Poisson	Directeur financier	01 44 77 94 80
--------------	---------------------	----------------

EUROLAND FINANCE

Julia Temin	Listing Sponsor	01 44 70 20 84
-------------	-----------------	----------------

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes	Relations investisseurs	01 72 74 81 87
Nicolas Bouchez	Relations presse	01 77 35 04 37